

5 Avril
1940

- Confirmation.
- Accident fer-mars 40

Christ de la nef centrale
s. que un souvenir restant dans
nos Coeur.

Christ, installé sur la Croix scellée au l'un
des de la nef centrale, menaçait de se décrocher

3 décembre 1985, dans l'après-midi, à Services
ville, appelé par notre Recteur Henri ROISNANT,

avec intention pour le déloger.

Puis, lorsque les employés montaient une échelle, celle-ci
heurtait à l'extrémité la Croix faisant tomber le Christ sur le
sol où il se disloquait en de si nombreux morceaux que
sa reconstitution devenait impossible.

Au même instant, l'ancien avait lâché l'échelle qui, elle
aussi tombait, de tout son long, portant son extrémité à
50 centimètres de la Statue de la Vierge... Ainsi
donc le mal aurait pu être pire... Merci mon Dieu!

A l'intérieur du Christ nous avons trouvé un papier
portant les indications suivantes : (2) ci-contre

- " 1814 - Surmoulé, en papier, sur la Bronze de l'Algarde (a)
- " Romain, par M^r BRINGOT à Paris, rue Coquenard
- " n° 26.

- " Men Octobri Anni domini
- " 1814 Ludovico XVIII
- " Reduce Regnante

(a) ALGARDE était sculpteur et architecte italien, né à Bologne en 1595 (Jubilé) et décédé à Rome en 1654. Le bronze était de lui.

Ce Christ avait été offert au Paroisse par le
docteur LAËNNEC (1).

Celui-ci fut d'ailleurs encore de l'œuvre portée en procession
sion lors de la Mission présidée par le R. P. BARNABÉ, Supérieur des
Capucins de la ville (voir page au dor de la pag 30) en 1927.

Le Recteur

Fait à Pleasse le 30 décembre 1985
les membres du Conseil

[Signature]

Le Grand Christ de la nef centrale
n'est plus qu'un souvenir restant dans
notre Cœur.

Le Grand Christ, installé sur la Croix scellée au l'un
des piliers gauche de la nef centrale, menaçait de se décrocher
de sa Croix.

Le Vendredi 13 Décembre 1985, dans l'après-midi, les Services
Techniques de la Ville, appelés par notre Recteur Henri ROISMANTE,
sont intervenus pour le défont.

Mais, lorsque les employés montaient sur l'échelle, celle-ci
penchait légèrement la Croix faisant tomber le Christ sur le
sol où il se disloquait en de si nombreux morceaux que
sa reconstitution devenait impossible.

Au même instant, l'ancien avait le dos l'échelle qui, elle
aussi tombait, de tout son long, portant son extrémité à
50 centimètres de la Statue de la Vierge... Ainsi
donc le mal aurait pu être pire... Merci mon Dieu!

A l'intérieur du Christ nous avons trouvé un papier
portant les indications suivantes : (2) ci-contre →

1814 - Surmoulé, en papier, sur le Bronze de l'Algarodi
Romain, par M^r BRINGOT à Paris, rue Coquenard
n° 26.

Men Octobri Anni Domini

1814 Ludovico XVIII

Rege Regnante

(a) ALGARDI était sculpteur et architecte italien, né à Bologne en 1598 (Italie) et décédé à ROME en 1654. Le Bronze était de lui.

Ce Christ avait été offert au Paroisse par le
docteur LAENNEC (1).

Certain de doucement enlevé de l'édifice par le
S^ron lors de la mission, présidée par le P. BARNABÉ, supérieur des
Capucins de la ville (voir page au dos de la page 30) en 1927.

Le Recteur

Fait à Douze, le 30 Décembre 1985
Les Remous du Conseil

[Signature]

1814 - Surmoulen es papier sur le Bronze
de l'Algardi Romain par M.^r
BRINGOT a Paris rue Coque-
nard n° 26

Mey Octobri Anni domini
1814 Ludovico XVIII
Reucei Regnante.

L'ex-voto de l'église de Ploaré (Finistère)

"La Clorinde" (?)

Brève histoire familiale

Je suis né au Havre en 1926 où mon père était responsable de la brigade maritime des Douanes. Mes parents restaient toujours très attachés à leur milieu d'origine, celui des marins-pêcheurs de Douarnenez, habitant le port du Rosmeur depuis plusieurs générations.

Tous les ans, jusqu'à la guerre de 40, je passais deux mois de vacances dans ce quartier si vivant, où persistaient encore les moeurs du siècle dernier, dans l'habillement, dans le travail, dans les fêtes, les cérémonies ...

Il m'arrivait parfois d'assister à un office dans l'église de Ploaré [1], la seule qui existait dans le passé avant la création, au siècle dernier, de l'église de Douarnenez. Il ne se passait pas de fois qu'après l'office, ma mère ne me rappela que la maquette de navire suspendue dans la nef était un ex-voto construit par l'un de mes ancêtres Féchant, dont mes parents et grands parents ignoraient d'ailleurs qui il était et quand il vivait ...

Le flou dans l'origine de cette maquette et sa position "éloignée" n'avaient éveillé que peu d'intérêt dans le jeune adolescent que j'étais, et j'oubliais plus tard son existence, ne venant d'ailleurs que plus rarement à Douarnenez ...

Cela jusqu'au décès de mes grands-parents paternels où mon père obtint en héritage une autre maquette, réputée du même auteur et qu'il revendiquait en tant que seul des héritiers de mon grand père à avoir un descendant mâle ; il défendait l'idée que cette maquette devait rester à un porteur du nom de Féchant et il eut gain de cause ! J'en héritais donc par la suite et me sens aujourd'hui obligé de devoir procéder de même à l'égard de mon petit-fils.

La maquette d'un vaisseau de 74 canons

Cette maquette, en ma possession, a les caractéristiques principales qui suivent, comparées à celles que l'on trouve indiquées pour une variante des vaisseaux de 74 canons construits sur les plans du Baron SANE [2]:

Dimensions et armement	Maquette	Vaisseau 74 canons
Longueur hors tout	330 mm	
Largeur hors tout	120 mm	
Hauteur hors tout	237 mm	
Longueur proue-chateau arrière	233 mm	55,9 m
Largeur maximale de la coque	60 mm	14,3 m
Rapport largeur/longueur (coque)	$233/60 = 0,257$	$14,3/55,9 = 0,256$
Première batterie . canons	28	28 (calibre 24)
Deuxième batterie . canons	30	30 (calibre 18)
Gaillard d'avant . caronades	8	6 (calibre 8)
Gaillard d'arrière . caronades	10	10 (calibre 8)
Total canons	76	74

Il semble bien, qu'à part deux canons supplémentaires sur le gaillard d'avant, la maquette ait bien les proportions et l'armement des vaisseaux du 1^{er} Empire la flamme qu'elle portait au mât de misaine est tombée en poussière il y a environ 20 ans et les drapeaux ont été vraisemblablement rajoutés quelques temps auparavant, mais elle est par ailleurs en très bon état de conservation.

Une réponse par lettre d'un documentaliste du Musée de la Marine à Paris [3] me précise qu'il s'agit bien, compte tenu de son gréement, d'un vaisseau de 74 canons datant de 1810 et a bien été fabriqué "sur ponton" ces prisons flottantes dont la sinistre réputation s'était déjà répandue dès la Restauration et dont le bilan, selon Philippe Masson [4], aurait été de 27 000 morts sur les 120 000 prisonniers français en Angleterre, pendant les guerres de l'Empire.

Tous ces éléments m'ont incité, dès que j'ai eu plus de temps libre, à rechercher le lien entre l'un de mes ancêtres et ces deux maquettes qu'une tradition orale imprécise lui imputait ...

L'ancêtre des guerres de l'Empire

Prisonnier en Angleterre

Une recherche généalogique a permis de remonter à mon ancêtre susceptible d'avoir été impliqué dans les guerres napoléoniennes et avoir été fait prisonnier à cette époque on trouve en effet l'ascendance suivante, à partir de mon grand-père paternel

◇ **Louis Honoré**

né le 10 octobre 1851 à Douarnenez, décédé le 21 avril 1936 à Douarnenez

◇ **Mathieu Louis**

né le 22 septembre 1823 à Douarnenez, décédé le 7 février 1890 à Douarnenez

◇ **Mathieu Marie**

né le 5 février 1790 à Concarneau, décédé le 4 octobre 1864 à Douarnenez

Mathieu Marie Féchant était l'un des cinq frères qui avaient émigré, avec leurs parents et leurs deux soeurs, de Concarneau vers Douarnenez, vraisemblablement peu après 1800 ces frères étaient

- | | | |
|------------------------|-------------|------------------------------------|
| - Jean François Lucas | (1784-1836) | marié le 20 mai 1806 à 22 ans |
| - Gabriel Nicolas | (1787-1837) | marié le 3 septembre 1814 à 27 ans |
| - Guénolé Pierre Marie | (1788-1849) | marié 5 avril 1813 à 25 ans |
| - Mathieu Marie | (1790-1869) | marié 19 janvier 1818 à 28 ans |
| - Nicolas Baptiste | (1795-1852) | marié le 30 janvier 1819 à 24 ans |

A priori tous ont pu être impliqués dans les guerres de l'empire, surtout les quatre premiers et, parmi eux, Mathieu Marie qui pouvait être incorporé dès 1810 et ne s'est marié qu'en 1818.

La première piste est alors de rechercher aux Archives Nationales des listes de prisonniers libérés à l'époque napoléonienne. Il existe (au CARAN) de très nombreuses listes de prisonniers conduits en Angleterre, échangés, renvoyés sur parole ... et, à la chute de l'empire, de prisonniers renvoyés en France par ces navires appelés des "parlementaires" vers différents ports dont Morlaix, St Malo, Brest, Lorient ... C'est ainsi que l'on a pu trouver dans un document du Fonds Marine [5]

" Etat nominatif des prisonniers français, passagers et autres, débarqués à Brest le 7 juin 1814 du Parlementaire français La Canonnière n° 192, capitaine Joseph Clisson, lieutenant de vaisseau, venant de Plymouth, d'où ils partirent le 3 juin 1814, lesquels prisonniers ont reçu à Brest les destinations suivantes :

folio 336 - n° 3, Féchan(t) J^e François, 27 ans, de Concarneau, matelot de première classe, 14^{ème} équipage de haut-bord, pris sur la frégate La Clorinde le 26 février 1814, congédié le 8 juin 1814."

Une liste établie à Plymouth le 3 juin, donnant 100 noms de prisonniers embarqués, est suivie d'une mention portée par le commandant Clisson

" Je n'en n'ai (sic) reçu que quatre vingt dix huit et on ne doit pas avoir égard aux noms portés cy dessus" (Plymouth le 4 juin 1814) ; Féchan(t) n'est pas sur cette liste d'embarquement, non plus que plusieurs autres qui figurent sur la liste de débarquement !

A ce stade, une première anomalie se présente

– l'âge indiqué est celui du second frère Gabriel Nicolas,

– le prénom est celui du frère aîné, qui est présent à Douarnenez, à la naissance de son fils Jacques François Marie, le 20 mars 1814, précisément pendant la période de détention de celui qui revient d'Angleterre !

Comme deux de ses frères aînés sont mariés avant cette période, et que le troisième se marie au début septembre 1814, on peut supposer que c'est sans doute Mathieu Marie qui est en cause, ayant pris peut-être la place de l'un de ses frères ... Le point important est par ailleurs qu'il avait alors été **embarqué sur la frégate La Clorinde**.

Une seconde piste était donc de rechercher le rôle d'équipage de ce navire, mais on ne trouve au Service historique de la Marine, à Vincennes, que des listes d'officiers et l'on apprend officiellement que les autres documents ont disparu. Mais subsistent au Service Historique de la Marine à Brest des listes d'inscrits maritimes, classées par communes et l'on trouve dans le registre concernant Douarnenez [6]

"Mathieux M(ar)ie Féchant, né à Concarneau le ()mars 1787
taille 1,m 59 poil noir
fils de M(ar)ie François
et de Françoise Charlotte Guillou
demeure à Douarnenez
N° 787 M^r de 1^{re} cl. "*

Suivent des colonnes, par années, de l'an 11 (1803) à 1816 sans aucune mention jusqu'à 1814-1815 où l'on peut lire :

*"De retour des prisons d'Angleterre le 8 juin en 1814
ayant été pris sur la Frégate La Clorinde-
au commencement de cette année, le 26 février.
présent au q(uartier) en 1815, puis . présent en 1816 "*

En revanche le même document qui, sous le n° 843, mentionne Gabriel Nicolas mobilisé à Concarneau en 1806, ne donne aucune indication de 1812 à 1815, mais précise son inscription à Quimper en 1816. Quant à Nicolas Baptiste, il n'a été mobilisé qu'en 1815 et était présent au quartier en 1816. On ignore, pour le moment, quand et dans quelles conditions les deux autres frères ont été mobilisés.

* le copiste de Brest a ici rajouté un "x" en fin de prénom, orthographe que Mathieu Marie conservera par la suite dans ses signatures.

Off^r Marins
COMMUNE de Pouarnon

FOLIO ET NUMERO DU LIVRE SUIVANT	NOMS, PRENOMS, DOMICILES ET SIGNALEMENS	11	12	13	14-1816
<p><i>1807</i></p>	<p><i>Jacques Proust</i> Né à Pouarnon le 24 Mars 1788 taille 1.80, poil noir fils de Jean et de Anne Proust marié à ... demeure à Pouarnon N° 186 III^e et 13</p>				
<p><i>1808</i></p>	<p><i>Maurice Leclercq</i> Né à Concarneau le 10 Mars 1787 taille 1.80, poil ... fils de M. Lancelle et de Françoise Anstoez Guillon marié à ... demeure à Pouarnon N° 187 III^e et 13</p>				

Martlot

1807	1808	1809	1810	1811	1812	1813	1814 1815
							<p><i>1814</i> <i>1815</i></p>
							<p><i>1814</i> <i>1815</i></p>

1787
 Mathieu ¹⁰ Fochant
 Né à Concarneau — le Mars 1787
 taille 1. M. 59 poil roux
 fils de M^{ie} Francois
 et de Françoise Charlotte Guillou
 marié à
 demeure à Douarnenez
 N.° 787 M. 1^{er} cl
 P P

		<p> Detours de prison d'Angleterre le 8 juin 1814 ayant de pris un la signal de l'escadre au commencement de cette année le 26 février 1815 prison ang^l en 1815 </p>	<p> prison 1815 </p>
--	--	--	--

En conclusion, c'est donc **Mathieu Marie** qui a été prisonnier des anglais et l'on peut faire l'hypothèse, comme sa date d'incorporation n'est pas clairement mentionnée, qu'il a peut-être pris la place d'un de ses frères, donnant lors de son inscription un âge proche de celui de Gabriel Nicolas et se faisant appeler Jean François au départ de Plymouth.

En ce qui concerne la maquette de 74 canons, Mathieu Marie, vu son séjour relativement court en Angleterre (4 mois), l'a-t-il réalisée entièrement sur ponton ou terminée après son retour ? Certes les prisonniers se livraient, entre autres activités, à un travail artisanal très organisé, avec un marché local très demandeur un spécialiste des maquettes de navires serait ainsi retourné en France avec un pécule appréciable [4].

En tous cas, on sait qu'il a été pris sur la Clorinde, une frégate à laquelle correspond très bien l'ex-voto de Ploaré. Ce dernier a vraisemblablement été construit plus tard, au retour de Mathieu Marie à Douarnenez et peut-être avec l'aide de Jean François qui était à l'époque charpentier. Malheureusement aucun document n'a été trouvé* donnant la date à laquelle la maquette aurait été offerte et suspendue dans l'église, ni le nom de celui qui l'a offerte, comme on peut l'imaginer, en remerciement d'avoir été épargné au combat ...

** en particulier dans les archives départementales, qui sont à Brest, concernant l'église de Ploaré.*

La Clorinde

Frégate de 44 canons

Avant la frégate qui nous intéresse ici, il existait déjà une frégate "la Clorinde" (ex "la Havraise"), construite en 1799, armée à Nantes en 1801, basée à Brest, dont le capitaine était Le Bozec et qui a été prise par les anglais le 30 novembre 1803 à Saint Domingue. Elle a été récupérée après les guerres de l'Empire par la ville de Caen et restaurée ; on peut voir ci-joint quelle en fut alors la figure de proue, qui paraît bien appropriée à l'héroïque amazone des sarrasins.

Le bâtiment ici concerné est la seconde Clorinde, et l'on trouve dans l'ouvrage de Lepelley [7] de nombreux détails sur ses mésaventures et celles de sa compagne d'infortune "la Cérés"

Armée à Nantes en 1809, elle fit croisière dans la mer des Indes en 1811, sous le commandement du capitaine de vaisseau Saint-Cricq. Seule rescapée de cette expédition et suivie par un vaisseau anglais de 74 canons, elle fit route sur Brest, où elle arriva le 18 mars 1812. Son capitaine fut dégradé et condamné à 3 ans de prison pour ne pas avoir suivi les instructions l'enjoignant de se rendre à Batavia.

Saint-Cricq fut momentanément remplacé par le capitaine de vaisseau Pierre Bouvet mais, à la suite d'une brusque permutation entre l'Aréthuse et la Clorinde, celle-ci passa inopinément sous le commandement du capitaine de frégate René Jean Marie Denis-Lagarde celui-ci manifesta son vif mécontentement dans une lettre adressée le 9 octobre 1812 au ministre de la Marine.

En 1812, par la volonté expresse de l'Empereur, se constitua à Brest une importante escadre, comprenant alors cinq vaisseaux et neuf frégates et celles-ci, selon les instructions du ministre en date du 28 juin 1813, devaient, dans le plus court délai, être mises en état de prendre la mer pour des croisières de six mois environ.

L'ordre de départ fut apporté par estafette le 30 septembre 1813 au contre-amiral Hamelin, concernant deux divisions dont l'une comprenant la Clorinde (capitaine Denis-Lagarde) et la Cérés (capitaine de Bougainville). Après de grandes difficultés, les frégates sont prêtes le 9 octobre, sortent en rade de Brest, sont ramenées sur ordre le 21 octobre mais attendent des vents favorables pour leur départ, fixé sur contre-ordre au 3 novembre 1813.

Quelques incidents émaillent cette période d'attente où l'amiral Hamelin, las d'attendre la décision de départ (qui appartient à Denis-Lagarde) vient l'engager au porte-voix à être prêt à mettre les voiles, ce que ne fit pas Denis-Lagarde qui se plaignit dès le lendemain dans une lettre au ministre des reproches et invectives que l'amiral lui avait adressés ! [8] Celui-ci, las d'attendre et voyant l'ennemi mouillé en baie de Douarnenez, décide la sortie de deux autres frégates (la Nymphé et la Méduse) qui partent le 17 novembre. Enfin, le 1^{er} décembre 1813, l'amiral en canot près de la Clorinde, intime l'ordre de mettre sous voile le jour même, ce qui fut fait à 5h du soir.

Commençait alors, pour les deux frégates, une dramatique croisière qui se termina par une défaite, leur prise par les anglais, le 6 janvier 1814 pour la Cérés et le 26 février 1814 pour la Clorinde.

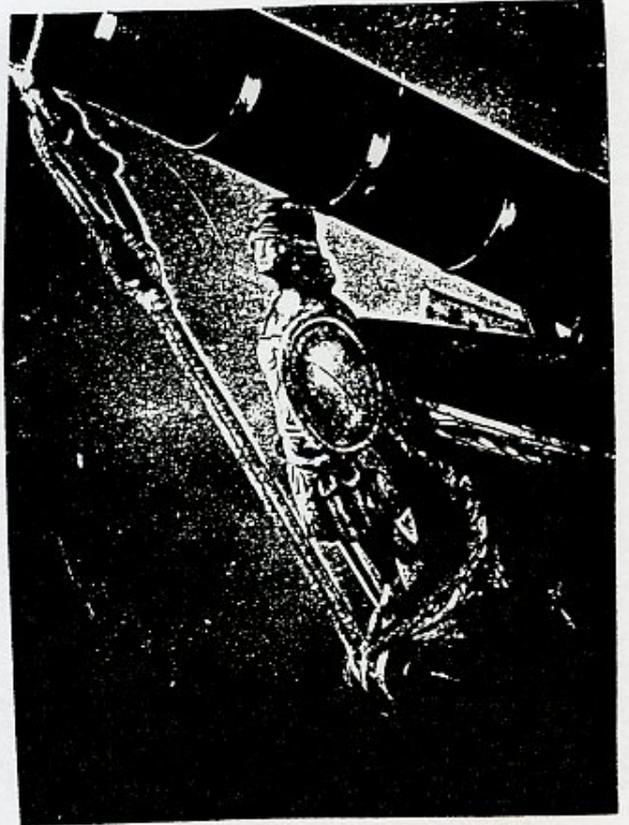


Figure de proue de la line Clorvide , restaura

La tragique épopée de la Clorinde et de la Cérés

(résumé chronologique)

- 1^{er} décembre 1813 17 h :** la Clorinde et la Cérés sortent de Brest.
- 2 décembre :** dans la Chaussée de Sein, durant la matinée, les deux frégates sont chassées par 8 trois mâts anglais ; la mer est très mauvaise.
- 14 h :** sur la Cérés rupture de vergue de perroquet.
- 17 h 30 :** changement de cap de la Cérés, imitée par la Clorinde (sur celle-ci avarie précisée plus tard : voie d'eau qui a pu atteindre 40 pouces/heure).
- 19 h 30 :** plus d'ennemi en vue.
- 20 h 30** la Clorinde se rapproche de la Cérés ; elles sont serrées à nouveau de très près par trois bâtiments anglais.
- 21 h 45 :** grain très violent ; la Cérés perd de vue les bâtiments ennemis.
- 3 décembre 4 h** la Cérés, séparée de la Clorinde, se dirige vers le premier point de ralliement (25 lieues au nord des îles Corvo et Florès des Açores), où elles devaient s'attendre jusqu'au 10 décembre.
Vu ses avaries, la Clorinde se dirige vers le sud, prend au passage 8 bâtiments et se porte directement sur les Canaries puis sur les îles du Cap Vert où elle croise le laps de temps convenu.
- 12 décembre :** la Cérés est au rendez-vous des Açores, pas de Clorinde ; elle se dirige vers le second point à l'ouest de l'île de Palme, où les deux frégates devaient s'attendre jusqu'au 23 décembre.
- 19 décembre :** elle est à proximité de Saint Michel, au sud-est des Açores, où elle coule une goélette portugaise.
- 20 décembre :** sur la route de l'île de Palme, elle brûle une goélette anglaise (la Lyre).
- 23 décembre :** elle est encore à plus de 120 lieues (env. 660 km) du troisième point de rendez-vous à 25 lieues (140 km) de l'île de St Antoine, du Cap Vert où les frégates doivent s'attendre jusqu'au 40^{ème} jour après le départ, soit le 10 janvier 1814.
- 31 décembre** elle brûle le Paloma, navire espagnol.
- 2 janvier 1814 :** elle brûle le Carl et Rosina, navire prussien.
- 5 janvier :** elle est chassée de près par trois bâtiments d'escorte d'un convoi, jusqu'à la fin du jour.
- 6 janvier 6 h 30 :** Bougainville reconnaît 2 frégates (ce sont le Tagus 44 canons et le Niger 50 bouches à feu) et la Cérés est rejointe après une cahsse sur près de 80 lieues.
- 9 h 10 :** la Cérés a son grand mât de hune coupé ; elle est accostée à portée de fusil par l'une des frégates, à portée de pistolet de l'autre et sa situation est désespérée :
- 9 h 20 :** elle envoie une dernière volée et de Bougainville fait amener le pavillon...

Pendant ce temps, sur la Clorinde où les avaries s'étaient multipliées, Denis-Lagarde qui n'a pas trouvé la Cérés au rendez-vous (et pour cause !) décide de se rapprocher de France.

25 février la Clorinde se trouve ce jour là à 47° 40' N et 13°20' O de Paris (environ la latitude de Lorient et plus de 600 km à l'ouest).

14 h 30 : Denis-Lagarde reconnaît une frégate anglaise (c'est l'Eurotas), qui la gagne de vitesse et se trouve à portée de pistolet dès 16 h 30.

17 h 45: après un vif combat, l'Eurotas a son mât d'artimon coupé puis son grand mât abattu.

avant 19 h : l'Eurotas est entièrement démâté et Denis-Lagarde somme le capitaine John Phillimore de se rendre mais sans réponse ... Cependant, sur la Clorinde qui essayait de venir au vent, le grand mât tomba sur le mât d'artimon qu'elle rompit. La frégate s'éloigna sans maîtrise de sa manoeuvre et la nuit fut employée à dégager les ponts, regréer, consolider le mât de misaine ...

26 février 1814 à 9 h : l'Eurotas est à trois lieues (env. 16 km) mais apparaissent deux autres bâtiments anglais, une frégate (la Dryade 44 canons) et une corvette (l'Achates 18 caronades) qui font route vers la Clorinde.

11 h : retour de l'Eurotas qui recommence son feu vers 13 h (Phillimore grièvement blessé a passé le commandement au lieutenant Smith), elle est bientôt assistée par les autres bâtiments, à la "grande mortification" de son capitaine qui espérait toujours, à lui seul, obliger la Clorinde à baisser pavillon !

C'est alors Denis-Lagarde (blessé à la cuisse) qui ordonne d'amener le pavillon et se rend ...

la Clorinde : 44 canons, 4 pierriers dans chaque hune (selon Phillimore)
360 hommes d'élite (id), on trouve ailleurs 344
23 tués et 59 blessés, lors du combat des 25 et 26 février 1814
dirigée sur Portsmouth et incorporée ensuite dans la Navy sous le nom de "Aurora"

la Cérés : 44 canons
327 hommes d'équipage, dont 150 conscrits bretons et flamands ne parlant pas français !

l'Eurotas : 46 canons
329 hommes d'équipage
21 tués et 39 blessés (selon Phillimore)

Pour ce qui est des rescapés de la Clorinde, la Dryade en a embarqué 125, l'Eurotas 90 et l'Achates 57.

En 1899, a été publié dans "Paris Illustré" un dessin d'Alfred Paris représentant la Clorinde pendant la nuit du 25 février 1814, après son combat avec l'Eurotas [9]. Ce dessin traduit bien l'atmosphère de désolation qui devait régner à bord mais, curieusement, la partie arrière du navire est seule représentée (à élucider).



L'ex-voto de l'église de Ploaré

Cet maquette ex-voto est depuis quelques années déposée sur le buffet dans la salle à manger du presbytère. Le précédent curé de Ploaré (l'actuel n'est là que depuis deux ans) l'avait sortie de l'église sans doute pour des raisons de restauration et peut-être de meilleure conservation et de sécurité contre le vol. Elle a été empruntée à quelques reprises par la municipalité, pour des expositions (par exemple dans la chapelle St Michel à Douarnenez ou encore dans la salle d'exposition, à l'étage des anciennes Halles). On a pu la voir mêlée, sans la moindre indication sur son caractère religieux ni patrimonial, à des maquettes aussi récentes que disparates.

Elle a été restaurée dans les années 80 (?), par un amateur bénévole, vraisemblablement au moment de son transfert depuis l'église et un socle a été alors construit pour la supporter. Comme le montrent les photos-couleur, si la coque et la mâture sont en bon état de conservation, les cordages remplacés dans la mâture sont d'un blanc lisse qui choque nettement avec le noir des haubans qui semblent d'origine et bien conservés. Qui plus est, les poulies sont apparemment en matière plastique, ce qui s'associe assez mal à un navire de l'époque napoléonienne ! On peut voir une photo de cet ex-voto dans l'ouvrage, déjà mentionné, sur l'église de Ploaré [1].

Une fiche concernant cet ex-voto existe au musée de la Marine et fait suite à un examen effectué en 1985. Elle confirme qu'il s'agit bien d'une frégate, datée du XIX^e dite de type du XVIII^e siècle mais qui ressemble plus à une frégate de l'empire.

Un plan de La Clorinde [10], daté du 28 mars 1810 à Lorient, montre l'existence de $2 \times 14 = 28$ canons sur la batterie basse (contre 26 sur la maquette) et $2 \times 9 = 18$ sur les gaillards avant et arrière (contre $2 \times 11 = 22$ sur la maquette) ; soit un total de 46 canons contre 48 sur la maquette (et 44 selon le capitaine anglais qui a pris la Clorinde).

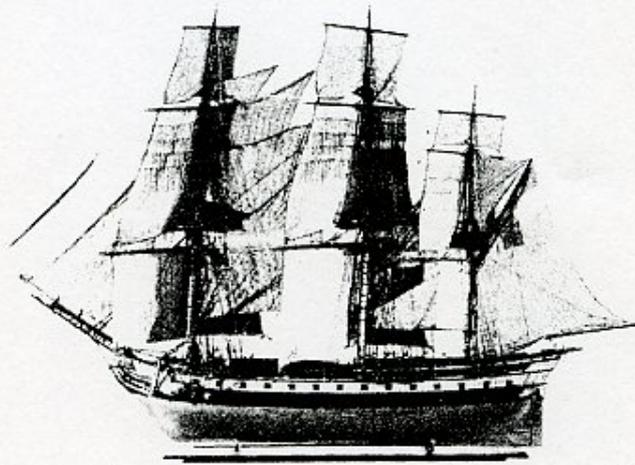
Quant aux dimensions données par le plan, elles sont

Longueur	144 pieds, 6 pouces	(environ 47 m)
Largeur	36 pieds, 8 pouces	(environ 12 m)
Creux au milieu	19 pieds	(environ 6,2 m)

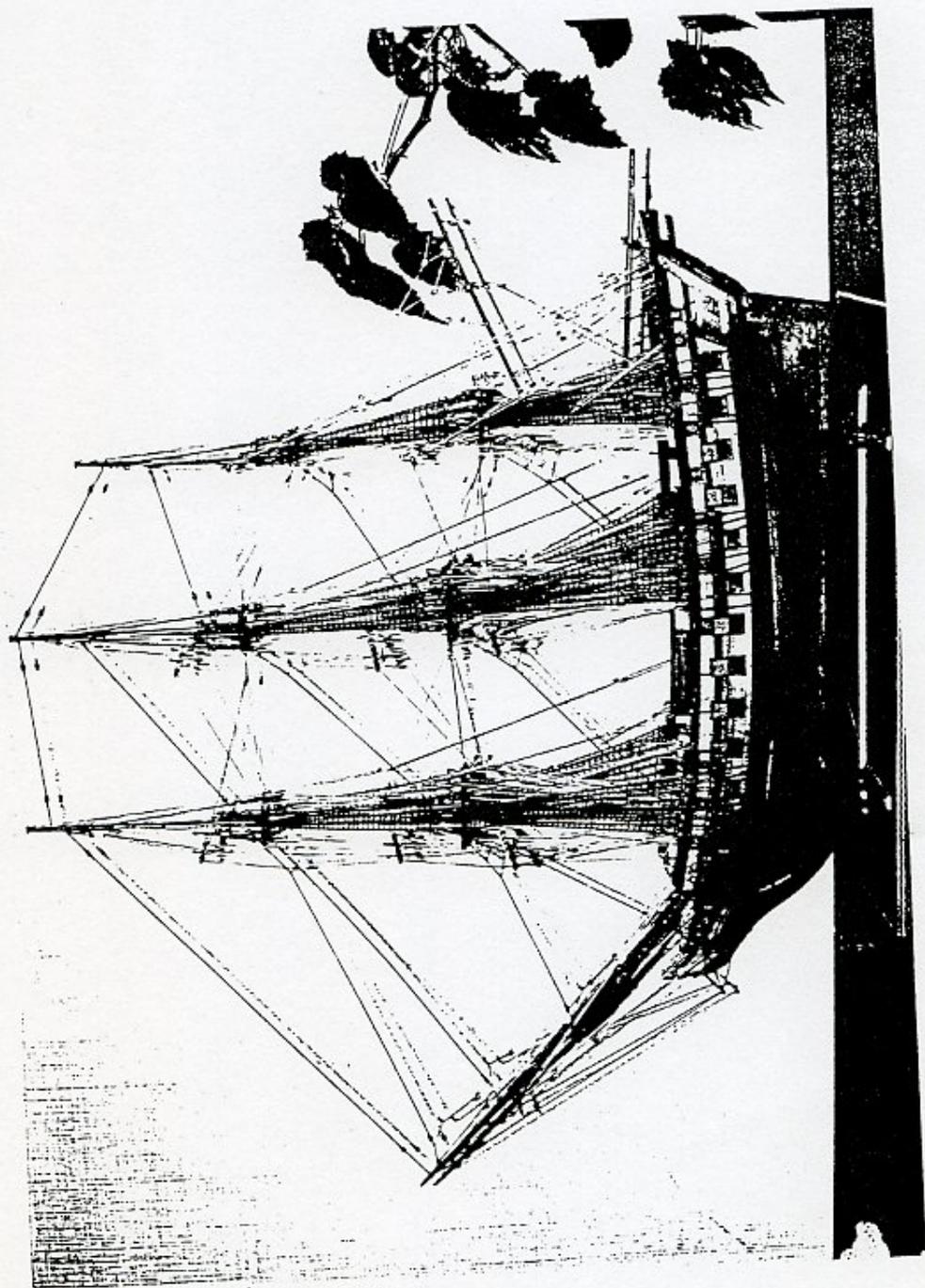
Il y a donc de fortes présomptions, certes sans preuves formelles, pour affirmer que l'ex-voto est bien un modèle réduit de la Clorinde.

Pour régler définitivement la question, un expert pourrait-il reconnaître, dans la figure de proue, l'amazone* des sarrasins aimée du vaillant Tancrède qui, sans la reconnaître, la tue en combat singulier ... et lui donne le baptême avant qu'elle ne meure !

(L'héroïne de l'épopée romanesque du Tasse : "Jérusalem délivrée" 1575)



Frégate de 44 canons (Cliché du M.M.)



l'ex-voto de l'église de Bloare

**En conclusion, en ce qui concerne l'ex-voto de l'église de Ploaré,
il nous semble souhaitable :**

- ◇ qu'il puisse bénéficier d'une restauration améliorée, qu'elle soit pratiquée localement ou peut-être même au Musée de la Marine
- ◇ qu'il retrouve sa vocation première, donc sa place dans l'église de Ploaré, dans des conditions optimales de sécurité et de conservation
- ◇ qu'il ne soit exposé qu'exceptionnellement et, dans ce cas, avec mention de son caractère historique et de la date probable de sa construction par un jeune marin de Douarnenez, à son retour des prisons d'Angleterre en 1814.
- ◇ bien entendu tout élément permettant de confirmer cette dernière hypothèse reste intéressant à trouver ...

Bibliographie

- [1] Mazéas Michel, *Ploaré Une église bretonne du XVI^e siècle entre terre et mer*, Editions de l'Estran, Douarnenez, 1984.
- [2] Boudriot Jean, *Le vaisseau de 74 canons Traité pratique d'art naval*, Edition des quatre seigneurs, Grenoble, 1973-1974.
- [3] Lettre du 26 avril 1991 du service de documentation du Musée de la Marine à Paris.
- [4] Masson Philippe, *Les sépulcres flottants*, édition Ouest-France, 1987.
- [5] Etat nominatif des prisonniers débarqués à Brest le 7/6/1814, CARAN, Fonds Marine, FF/2/179.
- [6] Liste des officiers mariniers et matelots de Douarnenez, Service historique de la Marine, Brest, registre 8 P³ 7, p. 159.
- [7] Le Pelley Roger, *Frégates dans la tourmente - 1812-1814*, autoédition.
- [8] Lettres de Denis-Lagarde et de l'amiral Hamelin, CARAN, Fonds Marine, BB4 365 et 378.
- [9] Paris Alfred, dessin publié dans Paris Illustré 1899, photothèque du Musée de la Marine, Paris, cote 137354.
- [10] Plan de frégates, Service historique de la Marine, chateau de Vincennes, ref. SH 319-n° 22.